



GA ARCU Commerce Vente Transport logistique

Voie professionnelle tertiaire

« Services aux entreprises »

Où en est-on?

Novembre 2018

La CGT est la première confédération syndicale de France (public-privé).

Dans l'enseignement public, la CGT, c'est la CGT Educ'action.

La CGT Education est la seconde organisation des PLP nationalement, la 1ère dans de nombreuses académies comme Aix-Marseille, Caen, Créteil, Lyon, Poitiers, Rennes, Versailles... Et bientôt partout grâce à votre soutien lors des prochaines élections professionnelles.

**LA CGT C'EST
L'INTÉRÊT DE LA VOIE
PRO ET DES PLP !**

BLANQUER, COPIE A REVOIR !

1985 : BAC PRO EN 4 ANS

2009 : BAC PRO EN 3 ANS

**2019 : UN BAC PRO 2 ANS
ET 2 TRIMESTRES ?**



**DONNONS PLUS A
CELLES ET CEUX QUI
ONT LE MOINS !**

Le projet de réforme de la voie professionnelle a été rejeté par le Conseil Supérieur de l'Education, notamment grâce aux voix de l'intersyndicale CGT Educ'action – SNUEP-FSU – SNEP-FSU – SUD Education – SNALC... Malgré tout le ministre Blanquer compte l'imposer dès septembre 2019. Cette réforme imposée induira :

- **La réduction de 9 semaines de cours** pour les élèves sur les 3 ans du Bac pro qui réduit encore plus les possibilités de poursuites d'études ;
- **La mise en place d'une co-intervention imposée** qui va réduire les horaires disciplinaires y compris en matières professionnelles : 236 heures sur les 1176 heures d'enseignements professionnels du cycle seront dédiées à des projets pluridisciplinaires, soit 20% du volume global ;
- **Des regroupements de spécialités dans des familles de métiers** qui déspecialisent les formations professionnelles.

Les spécialités tertiaires « services aux entreprises » sont les spécialités qui accueillent le plus d'élèves en lycée pro et seront en première ligne pour éprouver les conséquences de la réforme avec la mise en place de familles de métiers pour toutes les spécialités de ce champ. Dans ce document, vous trouverez le détail de ces regroupements intitulés « *Métiers de la relation client* » et « *Gestion Administration Transport Logistique* ». La première, signe la fusion des Bacs pros commerce et vente au profit d'une formation polyvalente qui réduira les capacités de poursuite d'études et n'améliorera pas l'insertion professionnelle. La seconde ne répond pas aux enjeux d'un Bac pro Gestion Administration à rénover. Le référentiel de ce Bac pro sera réécrit avec un risque de modifications à la marge sans grand bouleversement alors même que 1 500 suppressions de postes sont annoncées par le ministère, laissant ainsi les personnels dans l'inquiétude sans apporter de perspectives de transformation réelle de cette spécialité.

Les personnels doivent s'emparer de ces enjeux. Pour la CGT Educ'action, l'avenir des spécialités tertiaires « services aux entreprises » repose sur notre capacité à construire des formations qui permettent des poursuites d'études notamment en BTS. Cela nécessite des moyens, du temps de formation et des contenus adaptés. Nous devons donc gagner le retrait de la réforme Blanquer pour imposer une autre réforme de la voie professionnelle tournée vers l'insertion professionnelle et les poursuites d'études ! La CGT Educ'action combat le plan social annoncé en GA, ce n'est pas une fatalité !

Inventons un autre avenir pour le lycée pro !

Comparatif des grilles tertiaires

Comparatif réalisé à partir des grilles présentées au Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 octobre.

GRILLE 2 : dominante LV2	LYCEE ACTUEL	LYCEE BLANQUER	DIFFERENTIEL
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (1)	1236	1260	24
Enseignement pro disciplinaire	1152	856	-296
+heures "chef d'œuvre"		108	108
+co-intervention (a)		128	128
Eco-droit		84	84
Prévention Santé Environnement	84	84	0
ENSEIGNEMENTS GENERAUX (2)	1370	995	-375
+ co-intervention (a)		128 *	128
Lettres-histoire	380	267	-113
+ co-intervention (seulement lettres)		71	71
TOTAL LHG	380	338	-42
Maths-sciences	181	140	-41
+ co-intervention (seulement maths)		57	57
TOTAL Maths-sciences	181	197	16
Langue vivante A	174,5	168	-6,5
Langue vivante B	174,5	126	-48,5
Arts appliqués	84	84	0
EPS	224	210	-14
Enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS)	152		-152
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (3) (b) (c)	210	265	+55
TOTAL (1+2+3)+ co-intervention	2816	2648 (a)	-168

(a) la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.

(b) y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue d'un test de positionnement en début de seconde

(c) en terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.) ou poursuite d'études (renforcement méthodologique etc.)

VOLUME COMPLEMENTAIRE D'HEURES-PROFESSEUR

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 13,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 6,75.

Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

(3) Accompagnement personnalisé = Consolidation, accompagnement personnalisé, accompagnement au choix d'orientation

* Heures de Co-intervention

Famille des Métiers de la Relation Client

Le ministère a pour objectif de fusionner en classe de seconde le tertiaire commercial !

Le jeudi 04 octobre, la « famille » des Métiers de la Relation Client (MRC) a été présentée lors de la 15^e CPC Commerce et Distribution. Cette famille regroupera les Bacs pros Commerce, Accueil-Relation Clients et Usagers, et Prospection-Négociation-Suivi de clientèle. Elle sera mise en place vraisemblablement en septembre 2019. La décision de création de cette seconde à champs professionnels « *donne aux élèves une année de plus pour choisir l'une des 3 possibilités d'orientation pour le bac pro de cette Seconde famille MRC* », justification du ministère.

Le référentiel de cette seconde famille MRC n'est pas encore sorti ; il le sera en février 2019. À nous, enseignant·es, de nous l'approprier en très peu de temps en parallèle à la réforme du Bac pro !

Pour rappel, Blanquer lance énormément de réformes en même temps : le Bac pro Métiers de l'Accueil (en remplacement de l'ARCU), le Bac pro Métiers de la Vente à 2 options (en remplacement de Commerce et Prospection-Négociation-Suivi de clientèle), l'adaptation à la nouvelle organisation pédagogique (co-intervention sans un temps de concertation en décharge de service) et la création de seconde famille des métiers qui n'est autre qu'une seconde indéterminée-généraliste !

Cette création qui est une méthode pour retarder l'orientation des élèves est un leurre. Les régions ne vont pas ouvrir de nouvelles formations dans les LP et les jeunes n'auront comme orientation que ce que propose l'établissement initial et non le vrai choix des 3 diplômes comme l'avait annoncé le ministère.

La situation pour nous, enseignant·es, devient de plus en plus dangereuse car cette fusion entraîne un surcroît de travail de préparation mais surtout, la réforme du Bac pro induit une baisse des horaires en enseignement professionnel et enseignement général, baisse qui se traduira par un plan social à court terme comme celui qui se prépare pour les enseignant·es en Bac pro Gestion-Administration.

Cette rénovation a été voulue par et pour le patronat qui recherche des « profils » généralistes en tertiaire afin de choisir les meilleur·es élèves pour les orienter vers l'apprentissage et vider nos LP ou ouvrir contre notre volonté des UFA (Unité de Formation en Apprentissage).

Cette création de seconde à champs professionnels est encore une attaque de Blanquer contre la voie professionnelle qu'il présente pourtant comme sa deuxième priorité !

Famille des Métiers de la GA, du transport et de la logistique

Le 3 octobre 2018, la famille de métiers a été présentée devant la 11e CPC (Transport, logistique, sécurité et autres services) et la 16e CPC (Services administratifs et financiers). Les commissions professionnelles consultatives sont des instances consultatives, elles se prononcent sur les évolutions des diplômes, elles comprennent des membres répartis dans quatre collèges : employeurs, salarié·e-s, pouvoirs publics et personnalités qualifiées.

Cette famille contient 3 baccalauréats professionnels : Transport, Logistique et GA. La présentation par le ministère confirme que la Sécurité restera à part.

Mise en place de « colorations » en GA

À la même réunion, deux Inspecteurs ont abordé la notion de « **coloration par territoire** » qui permettrait selon eux de mieux mettre en adéquation le bac GA avec son environnement.

Il en ressort que cette coloration devra :

- être décidée au niveau local par les équipes enseignantes après concertation et recherche d'un partenariat local,
- soumise à l'accord du proviseur et de l'inspecteur de l'éducation nationale dont le lycée dépend,
- respecter un cadrage national...

Mais que de contraintes pour les équipes déjà malmenées par la surcharge de travail en GA !

Devra-t-on se battre entre lycées pour obtenir cette coloration ?

Quant aux moyens : vous ferez bien avec ceux qui vous sont déjà donnés !

Et qu'en est-il de la reconnaissance de cette compétence acquise par l'élève ? la délivrance d'une simple attestation !

Quel sera le devenir des sections GA qui n'auront pas de coloration (en zone rurale et en banlieue), sont-elles condamnées à disparaître ?

Rénovation du référentiel des activités professionnelles (RAP)

Quant à la rénovation du R.A.P, elle doit être travaillée par une équipe composée d'experts ! Quelques pistes ont été évoquées comme l'allègement de la charge certificative, le gain en lisibilité, en flexibilité et en simplicité, la prise en compte de l'aspect digitalisation et numérique, ainsi que la maîtrise du français. Doit-on s'attendre à une simple réécriture du référentiel ? Comment allons-nous être formé·e-s à l'aspect digitalisation et numérique alors que le fonctionnement des outils numériques est souvent difficile dans nos établissements ? Est-ce en diminuant les heures d'enseignement en Français que nous améliorerons le niveau de maîtrise de la langue ?

Poursuites d'études : l'impasse ?

La poursuite d'études après un bac pro GA est difficile pour nos élèves. De la présentation en CPC, il ressort que la **Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL)** a été plébiscitée par les inspecteurs généraux au détriment de la mention complémentaire et du BTS. Nous constatons encore que l'équipe enseignante qui souhaite offrir cette possibilité à ses élèves, devra s'investir dans la recherche de partenaires, monter un dossier tout en sachant que d'une année sur l'autre cette FCIL peut prendre fin. Il est bien évident aussi que la création d'une FCIL ne permettra pas de « sauver » des postes.

Plan social confirmé en GA

Le ministre considère qu'il y a trop d'élèves en Bac pro GA et envisage une forte réduction des effectifs élèves. Un plan de reconversion massive des profs de GA est annoncé. Sur 4700 enseignant·es, 550 non-titulaires sont directement menacé·e-s. Le ministère annonce 1000 départs à la retraite non-remplacés et veut reconverter environ **1 500 personnes en 4/5ans**. Tous les moyens de reconversion vont être utilisés : intervention dans d'autres filières, prof de technologie en collège, professeur des écoles, dans des postes administratifs dans l'Éducation Nationale ou dans les autres Fonctions publiques...

**PLAN SOCIAL EN GESTION
ADMINISTRATION
- 1500 POSTES**

**BLANQUER, C'EST ÇA TON CHEF
D'OEUVRE ?**



La CGT Éduc'action revendique !

Un plan d'urgence pour la voie pro !

Des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves : un seuil maximal de 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP, des grilles horaires hebdomadaires, des moyens pour dédoubler, des volumes horaires d'enseignements disciplinaires qui permettent l'insertion professionnelle et les poursuites d'études avec des diplômes nationaux validant une formation qualifiante reconnue dans les grilles de classification. Une revalorisation salariale pour tous les personnels dans ces établissements !

L'éducation prioritaire pour les LP ! C'est pour quand ?

Les lycées pro concentrent les difficultés sociales et scolaires. Les lycées sont pourtant aujourd'hui exclus des dispositifs REP/REP+. Les difficultés des élèves s'arrêtent-elles à la sortie du collège ? La CGT Éduc'action défend l'extension des dispositifs d'éducation prioritaire à tous les lycées. Gagner l'extension des réseaux REP/REP+ aux lycées, c'est reconnaître le difficile exercice des personnels de la voie pro et permettre aux enseignant-es de toucher une prime allant de 1734 € / an (REP) à 2312 € /an (REP+). Pour une vraie éducation prioritaire, il faut des seuils d'élèves par classe, une décharge de service plutôt qu'une pondération, et l'extension de la prime à tous les personnels intervenant dans les établissements.



Gagnons l'éducation prioritaire pour les lycées !

Défense et amélioration du statut des PLP !

La CGT revendique une intégration de temps de concertation dans des obligations de service avec une Réduction du Temps de Travail. Ni annualisation du temps de service ni modification du calendrier scolaire. Égalité de traitement avec les enseignant-es des voies générale et techno du lycée : application de la pondération. Les PLP sont des profs de lycée à part entière !

La titularisation immédiate de tou-ttes les contractuel-les !

La réforme de la voie pro s'inscrit dans le plan du gouvernement de la réduction du nombre d'emplois : fonctionnaires titulaires comme contractuel-les. Dans certaines académies, de manière insidieuse, les rectorats anticipent la baisse de besoins d'enseignant-es. Des contrats, même en CDI, ne sont pas reconduits au prétexte d'insuffisance professionnelle. Les titulaires seront déplacé-es mais les contractuel-les en surnombre seront licencié-es. Cette réforme du lycée professionnel concerne bien tous les personnels quel que soit leur statut ! La CGT revendique la titularisation de tou-ttes les précaires sans conditions de concours ou de nationalité!

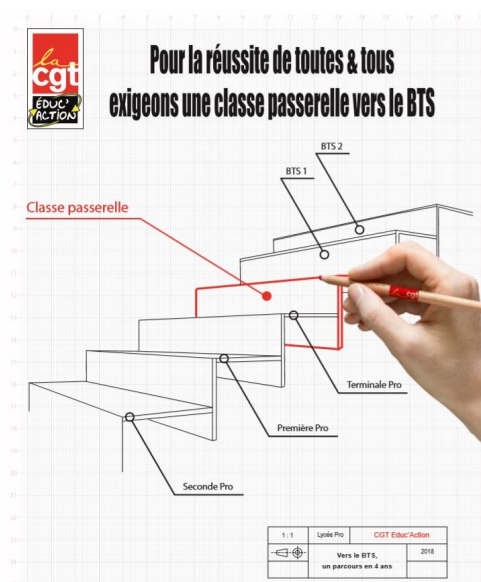
Classes d'adaptation : passerelles vers la réussite !

Il est nécessaire d'adapter les parcours des élèves en fonction de leurs besoins. Le Bac pro a toujours eu une double finalité : l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Aujourd'hui le fossé entre le Bac pro et le BTS est grand, avec la réforme à venir il deviendra infranchissable... Cette situation est inacceptable !

La CGT Éduc'action revendique la mise en place de classes passerelles du Bac pro vers le BTS pour permettre aux élèves de consolider leur parcours avec une année de formation spécifique après le Bac, dans une classe dédiée avec des moyens adaptés. Nous devons donner aux jeunes de la voie pro les moyens de réussir en BTS !

Dans de nombreuses spécialités, l'insertion professionnelle se situe au niveau BTS. C'est notamment le cas en Gestion Administration. Viser l'excellence pour ces spécialités et pour l'ensemble des jeunes de la voie pro implique d'avoir de l'ambition et de donner des moyens !

Gagner de vraies classes d'adaptation.



La CGT, c'est l'intérêt de la voie pro et des PLP !

CGT Éduc'action
case 549, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
unsen@ferc.cgt.fr- 01 55 82 76 55
www.cgteduc.fr

